

## REPRODUCTION DES DOCUMENTS

- ✓ Le Service historique de la Défense réalise différents travaux de reproduction, facturés selon un tarif fixé par arrêté ministériel et selon la nature du document (reliure, fragilité).
- ✓ En salle de lecture, les usagers ont la possibilité de prendre eux-mêmes, avec leur matériel photographique, des photographies sans flash des documents qu'ils consultent.\*
- ✓ La diffusion des reproductions est soumise à l'autorisation écrite du service et au paiement éventuel de droits.

\* Sous réserve de dérogation spéciale pour certains documents.

## PROTECTION DES DOCUMENTS

- ✓ Sont uniquement admis en salle les feuilles volantes, les crayons à papier, les ordinateurs portables.
- ✓ Il est interdit de s'appuyer ou de prendre des notes sur un document, d'y faire des marques ou des annotations, ainsi que de décalquer.

## VESTIAIRE

- ✓ Les lecteurs doivent y déposer sacs, cartables, téléphone portable et tous les objets non indispensables à la consultation en salle.

## OUVERTURE AU PUBLIC :



### Du lundi au jeudi

8h30 – 12h30  
et 13h30 - 17h

### Le vendredi

9h30 – 12h30  
et 13h30 - 17h

Entrée du service  
2 rue de la cale Orry  
Enclos de la marine

### SECRÉTARIAT :

Tél. : 02 97 12 41 92  
Fax : 02 97 12 41 57

### SALLE DE LECTURE :

Tél. : 02 97 12 41 24

Courriel : [shd-lorient.contact.fct@intradef.gouv.fr](mailto:shd-lorient.contact.fct@intradef.gouv.fr)

CONTACTS

## SERVICE HISTORIQUE DE LA DÉFENSE

BCLM LORIENT  
BP 92 222  
56998 LORIENT Cedex

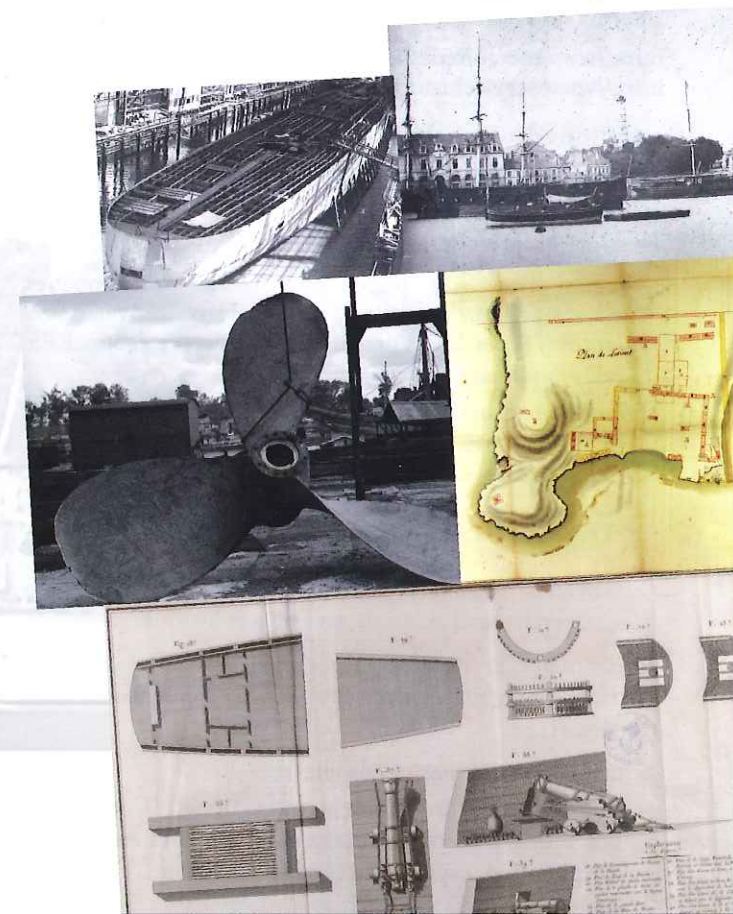


[www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr](http://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr)



## SERVICE HISTORIQUE DE LA DÉFENSE

### LORIENT Infos pratiques



Le Service historique de la Défense à Lorient est l'un des centres territoriaux du Service historique de la Défense, dont la direction est implantée au château de Vincennes (94). Il a pour mission la collecte, le classement, la conservation et la communication de documents produits par la Marine nationale, et de participer au rayonnement scientifique et culturel du ministère de la Défense. Il dispose d'un service d'archives et d'une bibliothèque.

## ACCUEIL DU PUBLIC

### Inscription des lecteurs

- ✓ Le Service historique est ouvert à tous (civils et militaires).
- ✓ L'inscription est gratuite et obligatoire pour accéder à la salle de lecture.
- ✓ La carte de lecteur est délivrée sur présentation d'une pièce d'identité officielle en cours de validité.

### Aide à la recherche

- ✓ Archives : instruments de recherche disponibles en salle de lecture et sur le site Internet de la DMPA.
- ✓ Bibliothèque : catalogue en ligne consultable sur le site internet du SHD.

<http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr>  
<http://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr>

### Conditions de consultation et d'emprunt

- ✓ Documents d'archives : consultation sur place. Certaines séries ne sont consultables que sur microfilms.
- ✓ Documents de bibliothèque :
  - ✦ consultation sur place pour : les dictionnaires, encyclopédies, annuaires, les travaux universitaires (cotés TH) et les ouvrages mis en réserve (cotés RES) pour la plupart publiés avant 1914 ;
  - ✦ emprunt à domicile : 4 documents (revues et/ou livres) pour une durée de 15 jours, renouvelable sur demande ;
  - ✦ possibilité de prêt entre bibliothèques du SHD.

## BIBLIOTHÈQUE

- ✓ La vocation de la bibliothèque est de constituer des collections de référence en histoire maritime, en lien avec les fonds d'archives.
- ✓ 30 000 ouvrages  
En langue française et étrangères du 17<sup>e</sup> siècle à nos jours, consacrés :
  - ✦ à l'histoire des marines de guerre ;
  - ✦ à l'histoire maritime locale et internationale (Compagnies des Indes, présence française en océan Indien, voyages d'exploration, capitalisme et mondialisation...)

- ✦ aux sciences et techniques (construction navale, types de bateaux, hydrographie, inventions et innovations...)
- ✦ marines de pêche, de commerce, de plaisance, gens de mer ;
- ✦ histoire militaire, Seconde Guerre mondiale, mur de l'Atlantique ;
- ✦ 500 titres de périodiques dont 60 abonnements présentés en salle de lecture.

## ARCHIVES

- ✓ Les archives représentent 4,5 km linéaires.
- ✓ Les documents les plus anciens remontent au XVII<sup>e</sup> siècle. Ils concernent :
  - ✦ des séries d'Ancien Régime (fonds de la Compagnie des Indes, correspondance de la Marine royale, rôles et registres du système des classes) ;
  - ✦ les fonds de l'inscription maritime en Bretagne-Sud, (quartiers de Concarneau, Port-Louis, Lorient, Auray, Vannes, Redon, Groix, Belle Ile) du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1940 ;
  - ✦ les fonds de l'arrondissement maritime de Lorient de 1946 à 2000, représentatifs de l'importance de ce port pendant la période de la reconstruction et de la Guerre froide ;
  - ✦ les archives de la Marine en océan Indien du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'en 2000 (division navale de l'océan Indien, Marine à Madagascar, Djibouti, La Réunion, ALINDIEN) ;
  - ✦ les archives courantes de la Force des fusiliers marins et des commandos et de l'école des fusiliers marins, depuis 1946.

- ✓ Pour les délais de communication des archives consulter la loi du 15 Juillet 2008 n° 2008-696 relative aux archives (article 17) sur le site : <http://www.legifrance.gouv.fr>

## Cadre de classement des archives

<b>Série A</b>	Commandement de l'arrondissement maritime
<b>Série B</b>	Défense des côtes
<b>Série C</b>	Forces navales
<b>Série D</b>	Ports et arsenaux
<b>Série E</b>	Services administratifs, puis Direction du Commissariat de la Marine
<b>Série F</b>	Service de santé
<b>Série G</b>	Constructions navales
<b>Série H</b>	Artillerie navale
<b>Série J</b>	Aéronautique maritime, puis aéronautique navale
<b>Série K</b>	Travaux hydrauliques, puis Direction des travaux maritimes
<b>Série L</b>	Contrôle de l'administration de la marine
<b>Série M</b>	Personnel et écoles
<b>Série O</b>	Institutions de répression
<b>Série P</b>	Service des classes, puis de l'inscription maritime
<b>Série S</b>	Documents rentrés par voie extraordinaire ; fonds privés
<b>Série T</b>	Institutions sociales
<b>Série U</b>	Documentation iconographique, photographies
<b>Série V</b>	Établissements hors les ports
<b>Série W</b>	Série continue pour les documents classés après 1986

Description dans l'état général des fonds d'archives et des instruments de recherche régulièrement mis à jour des nouveaux versements, instruments de travail et études de présentation.